



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

**Comité consultatif
pour l'environnement
de la Baie-James**

ᑭᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ

**COMPTE RENDU DE LA 121^e RÉUNION
DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT
DE LA BAIE JAMES
(ADOPTÉ)**

DATE : Le 26 juin 2001

ENDROIT : Conférence téléphonique

ÉTAIENT PRÉSENTS : Yves Désilets, Canada
Marian Fournier, Québec
Claude Langlois, Canada
Jean-Paul Murdoch, ARC, vice-président
Diom Romeo Saganash, ARC, président

Denis Bernatchez, secrétaire exécutif

ÉTAIENT ABSENTS : Sam Etapp, ARC
Willie Iserhoff, ARC
Carole Garceau, Québec
Jacques Lefebvre, Québec
Pierre Moses, Québec
Jacques Robert, Canada
Harm Sloterdijk, Canada

INVITÉE : Ginette Lajoie, ARC



1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président ouvre la 121^e Réunion du CCEBJ. L'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption de deux résolutions ;
3. Date et lieu de la prochaine réunion.

2. **ADOPTION DE DEUX RÉOLUTIONS**

Après discussion sur les projets soumis, les deux résolutions suivantes sont adoptées :

Résolution du CCEBJ no. 2001-06-26-01 portant sur l'autorisation du nouveau président à signer les chèques du CCEBJ pour la période s'étendant du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002.

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 22.3.5 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), l'Administration régionale crie (ARC) a nommé M. Diom Romeo Saganash à la présidence du CCEBJ pour la période s'étendant du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002 ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE monsieur Diom Romeo Saganash soit autorisé à contresigner, avec le secrétaire exécutif M. Denis Bernatchez, les chèques du compte du CCEBJ pour la période s'étendant du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002.

Proposée par : Yves Désilets
Secondée par : Marian Fournier

Par la suite, les membres discutent du projet de sous-location qui a été proposé par la firme Royal LePage, suite à une entente avec le sous-comité CCEBJ-CCCPP qui a été formé à cet effet. Après discussion, les membres adoptent la résolution suivante :

Résolution du CCEBJ no. 2001-06-26-02 portant sur l'autorisation du président à signer tous les documents relatifs au déménagement du secrétariat du CCEBJ.

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) et le Comité conjoint chasse, pêche et piégeage (CCCPP) ont entrepris des démarches conjointes pour regrouper en un même lieu leur secrétariat respectif ;

CONSIDÉRANT QU'un groupe de travail CCEBJ-CCCPP a été formé pour trouver un local approprié et que leur choix s'est arrêté sur le local C-220 situé au Centre du Commerce Mondial (CCM) à Montréal ;

CONSIDÉRANT QU'une offre de sous-location conditionnelle a été faite à M. Pierre Beaudry, vice-président location commerciale pour Royal LePage commercial inc., le 15 juin 2001 ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE mandater le groupe de travail responsable à donner suite à ce projet en concluant un bail acceptable aux parties ;

D'autoriser le président à signer pour le CCEBJ tout document relatif à la sous-location ou à la location du local désigné à la lettre d'entente du 15 juin 2001. Il est également autorisé à signer tout document relatif à des modifications à ce bail.

Proposée par : Claude Langlois
Secondée par : Marian Fournier

3. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du CCEBJ aura lieu le 11 juillet 2001 à Montréal.



Denis Bernatchez
Secrétaire exécutif

2001-07-03

